

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
en exercice : 17	
présents	: 14
votants	: 13

l'An deux mille vingt-cinq
le 14 avril 2025 à 17 heures,
le Conseil municipal de la commune de Barjac,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2025

PRESENTS : M. Edouard CHAULET, Mme Aline GUYONNAUD, M. Sylvain BELIN, Mme Monique FERRAT, M. Cyril GILLES, Mme Olga BOFILL, M. Robin FURESTIER, M. Saïd EL ATTAR, Mme Brigitte BRUGNON, M. Alain RAYBAUD, M. Jean IPSILANTI, Mme Annie LE HE, M. Jérémie LAZARD, M. Simon GEVAUDAN

Absents : Mme CLAVAGUERA - Mme OLIVIERI

Procurations : Mme ESNEE à M. GILLES

Délibération n°2025 - 34 a

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs au 1er janvier 2025

M. le Maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complets et à temps non complets nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
Considérant que la présente mise à jour du tableau ne crée ni ne supprime de poste, par conséquent, l'avis du Comité Social Territorial (CST) n'a pas été modifié,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le tableau des emplois suivant, arrêté au 01/01/2025 :

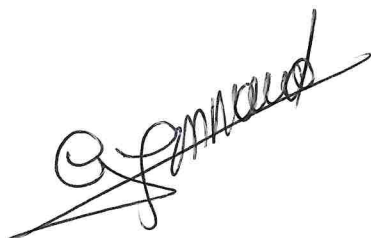
CADRES D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS POURVUS	NOMBRE D'EMPLOIS VACANTS
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial (Cat A)	Attaché	1 poste à temps complet	1 poste à temps complet
Rédacteur territorial (cat B)	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe		1 poste à temps complet
	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe		1 poste à temps complet
Adjoint administratif (cat C)	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	4 postes à temps complet (dont 1 à temps partiel raison familiale 28 h/semaine)	
FILIERE TECHNIQUE			
Technicien (Cat B)	Technicien	1 poste à temps complet	
Agent de maîtrise (Cat C)	Agent de maîtrise principal	1 poste à temps complet	1 poste à temps complet
	Agent de maîtrise		1 poste à temps complet
Adjoint technique (Cat C)	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	3 postes à temps complet	
	Adjoint technique principal	2 postes à temps complet	1 poste à temps complet

Accusé de réception en préfecture
030-213000292-20250414-74_34a-DE
Reçu le 24/04/2025

	2 ^{ème} classe	1 poste à temps non complet	1 poste à temps non complet
	Adjoint technique	7 postes à temps complet 3 postes à temps non complet	1 poste à temps non complet
FILIERE ANIMATION			
Animateur territorial (Cat B)	Animateur principal 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet	
Adjoint d'animation (Cat C)	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	1 poste à temps complet
	Adjoint d'animation	1 poste à temps complet 1 poste à temps non complet	1 poste à temps complet
ATSEM (Cat C)	ATSEM		1 poste à temps non complet
FILIERE CULTURELLE			
Adjoint du patrimoine (Cat C)	Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet	
Adjoint du patrimoine (Cat C)	Adjoint du patrimoine	1 poste à temps complet	
FILIERE POLICE			
Garde-champêtre (Cat C)	Garde-Champêtre		1 poste à temps complet

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.



La secrétaire de séance,
Mme Aline GUYONNAUD

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre.



Le Maire,
M. Edouard CHAULET

abroge et remplace la délibération n° 2025-34.